

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES - BUDGET ANNEXE LA TVA

A compter du 1^{er} janvier 2022

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	2022 TTC
6 - CLOS DES ERABLES - TARIFS MÉNAGE NON COMPRIS	
6-1 location y compris 20 tables et 40 bancs	
- Locataire de Nueil-Les-Aubiers	71,80 €
- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	153,00 €
6-2 Arrhes dans la limite du prix de la location	42,00 €
6-3 Caution n°1 - restituée 1 semaine après utilisation en l'absence de dégradations, de matériels, mobiliers, état de la salle, propreté y compris les abords, bon tri des déchets, et paiement des sommes dues.	225 € NET DE TVA
6-4 Caution n°2 - restituée 1 semaine après utilisation si respect du règlement, en particulier, les articles concernant le bruit et les nuisances.	prix égal au montant de la location TTC
6-5 Remboursement de la vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 6-8 ci-après	gratuit
Si le coût calculé est inférieur à 10 €	voir tarif 7-8
Si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif n°6-8 ci-après	
6-6 Tout autre matériel, équipement disparu et/ou inutilisable sera facturé aux utilisateurs au prix de la valeur de remplacement, avec en plus si besoin, le temps de travail nécessaire à la remise en état qui sera facturé à l'heure :	22,50 NET DE TVA
6-7 Reprise de nettoyage et/ou rangement si nécessaire - facturé à l'heure	22,50 NET DE TVA
6-8 Remboursement vaisselle cassée ou disparue	
- Assiette plate D240	3,24 €
- Tasse	0,96 €
- Couteau de table	1,20 €
- Fourchette de table	0,42 €
- Cuillère de table	0,54 €
- Cuillère à café	0,24 €
- Verre Amélia 16 cl	2,04 €
- Broc à eau = pichet verre	2,52 €
- Saladier	3,12 €
- Plat inox	8,64 €
- Corbeille inox	6,24 €
- Plateau	6,12 €